

- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 10 • 5-2015

Lettre d'information parlementaire

L' élimination des armes nucléaires exige une nouvelle manière de penser la sécurité. Une évidence que ne veulent pas entendre les responsables politiques des puissances nucléaires qui ne cessent d'affirmer qu'elles contribuent à leur sécurité alors qu'elles sont, au contraire, un facteur aggravant d'insécurité.

En effet, lors de la 9^e conférence d'examen du Traité de non-prolifération — qui s'est terminée le 22 mai à New York sans consensus pour adopter le document final (voir page 3)

—, les États non-dotés n'ont eu de cesse de mettre en avant les risques que les armes nucléaires faisaient courir à la « sécurité humaine ». Ils ont appelé les puissances nucléaires à remplir leur engagement de désarmer (article VI) en prenant des mesures concrètes pour réduire le risque de détonation nucléaire et la place des armes nucléaires dans leur posture sécuritaire.

Mais pour les États dotés, le temps ne serait pas encore venu de prendre de tels engagements car ils mettraient en cause la sécurité mondiale. Et chacun d'entre eux de poursuivre des programmes de modernisation de leur arsenal.

Cette ligne de fracture entre les États dotés et non-dotés est inhérente au TNP lui-même.

Elle souligne, si besoin était, que les bombes atomiques ne sont pas des armes de dissuasion, mais des instruments de puissance et d'exercice de la suprématie pour ceux qui les possèdent. Dès lors, le blocage actuel ne pourra être dépassé que par un renversement du paradigme sur la sécurité, où chacun doit assurer la sécurité de l'autre par la coopération plutôt que par la menace de destruction totale. Un débat, que devrait engager le Parlement avec la société civile, en préalable à celui en cours sur l'augmentation du budget militaire...

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Engager le débat sur la « sécurité humaine »

Actualité internationale

NATIONS UNIES

159 États mettent en avant le danger des armes nucléaires

En 2011, ils étaient seulement 16 États à affirmer la priorité des conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires. Désormais, ce sont 159 États qui reconnaissent et affirment ce danger dans une déclaration qui mentionne, entre autre : « La seule façon de garantir que les armes nucléaires ne seront jamais utilisées de nouveau est de parvenir à leur élimination totale. Tous les États partagent la responsabilité d'empêcher l'utilisation des armes nucléaires, d'empêcher leur prolifération verticale et horizontale et de réaliser le désarmement nucléaire, notamment par la réalisation des objectifs du TNP. »

http://www.un.org/en/conf/npt/2015/statements/pdf/humanitarian_en.pdf

Intervention du PNND au TNP

Phil Goff, parlementaire néo-zélandais, est intervenu à la séance de la société civile lors du débat général, rappelant les nombreuses actions et initiatives prises par les parlements à travers le monde pour soutenir et encourager le désarmement nucléaire. Il a appelé les États dotés à prendre exemple sur « l'expérience de la Nouvelle-Zélande » qui n'a pas vu sa sécurité être diminuée lorsqu'elle a voté contre la protection nucléaire des États-Unis. « Notre statut international n'a pas été diminué ; il a plutôt été amélioré. »

http://www.un.org/en/conf/npt/2015/statements/pdf/individual_16.pdf

ALLEMAGNE

Appel au Bundestag pour cesser la nouvelle course aux armements

Le 13 avril 2015, 22 parlementaires (SPD, Die Linke, Bündnis 90/Die Grünen) ont signé une déclaration appelant le gouvernement allemand à promouvoir activement une politique de désarmement nucléaire et conventionnel pour ouvrir la voie à un monde juste, pacifique et humain. « L'Allemagne peut être un modèle : pas de nouveaux armements, une réduction du budget de la défense, dans notre pays. Ceci est de notre responsabilité. »

http://demilitarize.org/wp-content/uploads/2015/04/Germany-MPs-appeal-2015-GDAMS_english_lv.pdf?54d2b0



Deux questions à...

M. Paul Dewar,

Canada, député, vice-président du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, membre du NPD (Nouveau parti démocratique) et co-président du PNND



Comment votre Commission compte-t-elle utiliser (s'il y en a un) le Document final de la 9^e Conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) ? Mettez-vous en place des actions pour suivre la politique de votre gouvernement ?

J'ai l'espoir que la conférence d'examen du TNP de cette année pourra produire un accord significatif comprenant des obligations sur les États membres, et j'espère bien voir le Canada contribuer à la mise en œuvre de ces obligations. J'ai soumis une question au gouvernement demandant des détails sur la préparation du Canada à cette Conférence et sa position sur les principaux domaines de la non-prolifération et du désarmement, comme sur les objectifs de l'Otan et sur « L'Engagement de l'Autriche ». Je vais exhorter le gouvernement à respecter ces engagements, quel que soit le Document final.

Comment percevez-vous votre rôle pour faire avancer la politique de désarmement nucléaire ?

Je suis fier d'être un membre d'un parti qui est déterminé à travailler vers la paix et la sécurité dans un monde sans armes nucléaires. En 2010, notre parti a proposé avec succès une motion à la Chambre des communes du Canada qui appelait le gouvernement à réaliser le plan en cinq points de l'Organisation des Nations Unies pour le désarmement nucléaire, et à soutenir « une importante initiative diplomatique canadienne à l'échelle mondiale en appui à la prévention de la prolifération nucléaire et à l'accroissement du taux de désarmement nucléaire ».

Je considère qu'il est de ma responsabilité de pousser le gouvernement canadien à offrir son plein appui aux efforts internationaux visant à empêcher la prolifération nucléaire, à favoriser le désarmement nucléaire, et à travailler avec mes collègues internationaux pour développer des approches novatrices et progressistes en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaire.

Par exemple, dans mon discours lors de la conférence du réseau du PNND (Washington, février 2014) et dans une tribune pour un important journal canadien, j'ai soutenu que les armes nucléaires ne sont pas compatibles avec les exigences de sécurité actuelles. Ces armes sont obsolètes, en ce qu'elles ne répondent pas aux défis modernes que posent la cybersécurité et le terrorisme. Elles sont contre-productives, car elles aggravent le risque des menaces contemporaines et inutiles, car leur coût exorbitant en milliards, dépasse de loin tout avantage.

La menace des armes nucléaires est l'un des défis internationaux les plus importants de notre époque. Et le seul plus grand pas, que nous pouvons prendre pour rendre le monde plus sûr de toute possibilité que des armes nucléaires soient utilisées, est de poursuivre le désarmement, la non-prolifération et leur interdiction.

BELGIQUE

Le Parlement flamand ne veut plus d'armes nucléaires

Une résolution (à l'initiative des députés W. Van Besien du Groen et de W. Vandaele du N-VA) a été adoptée par le Parlement de Flandre demandant le retrait des armes nucléaires américaines de la base de Kleine Brogel. La résolution réclame au gouvernement flamand de demander au gouvernement fédéral le retrait de ces armes.



ROYAUME-UNI

Vers un scandale des Trident ?

Un rapport envoyé par un technicien appartenant à la flotte sous-marine des Vanguard à fait part d'une multitude d'accidents indiquant que la dissuasion nucléaire britannique est à l'aube d'une catastrophe imminente. Angus Robertson, leader du Parti national écossais au Parlement britannique de Westminster a annoncé sa volonté d'obtenir plus d'information et un débat sur la réalité des faits allégués.

<https://fr.scribd.com/doc/265119365/The-Sec-ret-Nuc-lea-r-Th-re-At>

Du côté de la société civile

Hibakushas, survivants de l'horreur atomique

Le 23 mai, une délégation d'Hibakushas, les survivants des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, a été accueillie à leur descente du paquebot pacifiste japonais, le *Peace Boat*, qui faisait escale au Havre. Ils se sont rendus à Gonfreville l'Orcher, municipalité membre de l'AFCDRP/ Mayors for Peace France, où une fresque pour la paix entièrement réalisée par des jeunes gonfrevillais leur a été remise.

<http://afcdrp.com>

<http://peaceboat.org/english/>



Victimes des essais nucléaires

À l'initiative du député Jean-Patrick Gille, un amendement a été adopté dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé qui vise à ajouter, dans le code de l'environnement, la publication périodique des résultats des études sur les conséquences des rayonnements ionisants liés notamment à la catastrophe de Tchernobyl et aux retombées des essais nucléaires atmosphériques. Cet amendement reprend les préconisations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), d'évaluer leurs risques pour la santé publique. Cette mesure était revendiquée par les associations de victimes des essais nucléaires qui soulignent la difficulté sur un plan scientifique de faire reconnaître une relation entre les affections dont ils sont atteints et leur participation aux essais nucléaires.

Conférence du TNP : l'échec annonce-t-il un tournant pour le désarmement nucléaire ?

Après quatre semaines de négociations à l'ONU, la 9^e Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire s'est terminée par un échec. Les 191 États membres ne sont pas parvenus à s'entendre sur un Document final pour fixer de nouvelles obligations sur la période 2015/2020. L'échec de cette conférence ne remet pas en cause la viabilité du TNP, différentes conférences ont déjà abouti à ce type d'impasse (1980, 1990, 2005) ; mais cela démontre l'obligation des États de trouver une voie nouvelle pour parvenir, comme le TNP le stipule, au désarmement nucléaire.

LES RAISONS DE L'ÉCHEC : Les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont refusé que soit stipulée dans le Document final une convocation par l'ONU, au plus tard le 1^{er} mars 2016, d'une conférence portant sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Un refus qui répondait au souhait d'Israël, pourtant État nucléaire non membre du TNP. Les États non dotés d'armes nucléaires, ont vivement regretté cette absence de consensus. L'Irlande clamant que « 80 % des États parties au TNP acceptent l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires et l'obligation de ne jamais les utiliser ». L'Autriche a pour sa part déclaré que « les États non dotés d'armes nucléaires sont aujourd'hui encore plus habilités à exiger que leurs préoccupations de sécurité soient prises en considération sur une base égale ». Il ne faut pas oublier que les armes nucléaires sont, en effet, les seules armes de destruction massive à ne pas faire encore l'objet d'un traité d'interdiction. Un vide juridique qui constitue un objectif à combler pour les 107 États qui à l'issue de la Conférence du TNP soutiennent « l'Engagement humanitaire », initié par l'Autriche en décembre 2014 en conclusion de la 3^e Conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires.

Il apparaît pour autant à la lecture de la dernière version du Document final — heureusement non adopté —, que les nouvelles obligations qu'il comportait en matière de désarmement nucléaire étaient très faibles, en retrait par rapport à celles adoptées en 2010 ! Par exemple, ce texte :

- ne faisait aucune référence à « la lenteur du désarmement nucléaire » ;

- supprimait l'affirmation « la possession indéfinie » des armes nucléaires est incompatible avec le TNP, la non-prolifération, la paix et la sécurité internationale ;
- supprimait également l'affirmation que les États doivent en tout temps respecter le droit international applicable, y compris le droit international humanitaire.

LA FRANCE, durant cette conférence, est restée pleinement fidèle à sa ligne diplomatique, ne reconnaissant pas, par exemple, les éléments de langage sur les conséquences d'un usage éventuel d'une arme nucléaire. L'ambassadeur Simon-Michel a seulement indiqué qu'il restait « engagé à mettre en œuvre la feuille de route de 2010 ». Mais, bien sûr, sans fixer d'échéances ! Or, 24 mesures concernent le pilier désarmement (cf. notre article paru dans le précédent numéro). Durant les cinq dernières années, la France aurait dû être proactive et, par exemple, selon la mesure n° 3 « redoubler d'efforts pour réduire et, à terme, éliminer tous les types d'armes nucléaires par des mesures unilatérales, bilatérales, régionales et multilatérales »... Or, comme le souligne une nouvelle fois le projet d'actualisation de la Loi de programmation militaire en cours de débat, ce n'est pas encore le cas, bien au contraire !

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉCHEC de la 9^e conférence d'examen du TNP ne seront sans doute pas perceptibles immédiatement ; cependant, tout porte à croire — au vu de l'engouement d'un certain nombre de diplomates à travers le monde — que le processus de désarmement nucléaire devrait évoluer, mais en dehors du cercle fermé des 5 puissances nucléaires, comme du TNP. Une conférence, initiée par un groupe d'États, d'ici 2016, en faveur d'un traité d'interdiction, est ainsi une possibilité à laquelle le Parlement français doit porter la plus haute attention. Car qu'elle qu'en soit le résultat, cela aura des conséquences pour la France et sa politique de défense centrée sur l'arme atomique.

DOCUMENT FINAL, NON ADOPTÉ :

<http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/revcon2015/documents/DraftFinalDocument.pdf>

ENSEMBLE DES INTERVENTIONS :

<http://www.reachingcriticalwill.org/disarmament-fora/npt/2015/statements>

La dissuasion nucléaire en bref...

La Direction des applications militaires se restructure

L'objectif, selon Daniel Verwaerde, nouvel administrateur général du CEA — et ancien directeur de la Dam —, est de préparer « une dissuasion nucléaire crédible et sûre après 2020 pour parer à des surprises stratégiques ». Le désarmement nucléaire est définitivement nul et non avenu pour la DAM !

Visite du plateau d'Albion

« Dans quelques semaines, je conduirai une délégation visiter l'ancien site nucléaire du plateau d'Albion » a indiqué l'am-

bassadeur Simon-Michel lors de la conférence du TNP. Cette visite s'inscrit dans un cycle d'actions de transparence de la France, après avoir ouvert ses sites de Pierrelatte et de Marcoule en 2008, et sa base aérienne de Luxeuil en avril dernier. Sera-t-elle ouverte à des parlementaires et à des représentants de la société civile ?

Dépenses nucléaires en hausse

Le projet d'actualisation de la Loi de programmation militaire en cours de débat au Parlement prévoit 19,7 milliards d'euros de dépenses d'équipement pour les armes nucléaires entre 2015 et 2019. Ce qui correspond à 22,45 % des crédits d'équipements et un coût annuel de 3,94 milliards...

PROPOSITION**Processus de suivi de la 9^e Conférence d'examen du TNP 2015**

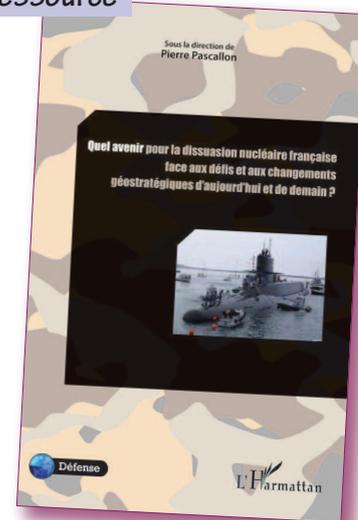
Du 27 avril au 22 mai 2015, les 191 États membres du Traité de non-prolifération se sont réunis à l'ONU pour faire un bilan de leur action en terme de non-prolifération, de désarmement nucléaire et d'usage pacifique de l'énergie nucléaire et pour décider de nouvelles mesures à prendre pour renforcer sa mise en œuvre. L'absence de consensus sur un document final à l'issue des travaux pose question. En conséquence, l'organisation d'un débat au sein de la commission des Affaires étrangères apparaît vitale.

Madame la Présidente Élisabeth Guigou / Monsieur le Président Jean-Pierre Raffarin, ce débat permettra aux parlementaires de mieux appréhender l'importance des enjeux et du blocage au sein du TNP et de faire des propositions pour mettre en adéquation la politique de la France à ces exigences internationales.

QUESTION**Vers l'élimination des armes nucléaires**

Lors de la troisième conférence humanitaire sur les armes nucléaires organisées par l'Autriche (8/9 décembre 2014), avec la participation de 158 États, l'Autriche s'est engagée « à identifier et à prendre des mesures efficaces pour combler le vide juridique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires » et « à coopérer avec toutes les parties prenantes pour atteindre cet objectif ». Depuis cet « Engagement de l'Autriche » a été endossé par 107 États, près d'une cinquantaine l'annonçant lors de la conférence de révision du TNP. La France n'est pas dans cette liste. Le président Hollande, dans son discours à Istres, a indiqué qu'il partage l'objectif de « l'élimination totale des armes nucléaires ».

M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui expliquer en quoi cet engagement est incompatible avec la politique de la France en matière de désarmement nucléaire ?



Quel avenir pour la dissuasion nucléaire française face aux défis et aux changements géostratégiques d'aujourd'hui et de demain ?

Cet ouvrage, sous la direction de Pierre Pascallon, reprend pour l'essentiel les interventions des meilleurs spécialistes français et européens du colloque organisé en décembre 2013 à l'Assemblée nationale par le Club Participation et Progrès. À lire entre autres les interventions d'Hervé Morin qui insiste sur la nécessité d'aller vers un monde sans armes nucléaires, du général Norlain, de Patrice Bouveret et de Jean-Marie Collin.

Collection défense,
Éditions L'Harmattan,
2015, 36 €



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour l'Abolition des armes nucléaires débutée en 2007 et présente dans 93 pays. Elle regroupe en France 64 organisations partenaires.

Pour en savoir plus : www.icanfrance.org et www.icanw.org.

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND,
jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03